L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Aux propriétaires de chiens

La Préfecture régionale communique :

« En application de l'ordonnance du 10 avril 1944, de M. le Chef de l'Administration Militaire pour le Belgique et le Nord de la France, parue dans le Verordnungsblett n° 123, un recensement des chiens doit être opéré, dans le plus bref délai.

« En conséquence, les propriétaires de chiens sont invités à se présenter à la Mairie de leur domicile, au jour et à l'heure qui seront fixés par l'Administration Municipale.

« Les infractions à cette ordonnance seront sévèrement sanctionnées ».

A cette note, nous pouvons ajouter qu'il sera demandé : les noms et prénoms des propriétaires ainsi que leur adresse, la race, le sexe, l'âge, la couleur, la hauteur prise à l'épaule et, le cas échéant, le pédigrée de l'animal.

LIVRAISONS D'ENGRAIS EN CULTURE

1° Les bons d'engrais azotés des cultiveteurs du Nord et du Pas-de-Calais sont majorés d'une nouvelle tranche de 90% qui sera mise à la disposition des distributeurs et utilisateurs ayant le possibilité de procéder à des enlèvements directs aux usines.

Les bons d'engrais azotés du Nord et du Pas-de-Calais seront donc honorés à 250% de leur valeur au fur et à mesure de l'approvisionnement des distributeurs.

2° Les bons d'engrais composés des cultiveteurs du Nord et du Pas-de-Calais seront majorés d'une tranche de 30% qui sera mise à la disposition des distributeurs et utilisateurs ayant la possibilité de procéder à des enlèvements directs aux usines

Les bons d'angrais composés seront donc honorés : Pour le Nord à 140% de leur valeur Pour le Pas-de-Calais à 130% de leur valeur au fur et à mesure de l'approvisionnement des distributeurs.

3° Les distributeurs d'engrais ont seuls, qualité pour remplir les formalités relatives à ces enlèvements.

PILULES FOSTER
pour les REINS ET LA VESSIE
Toutes Pharmacies
Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris
Visa N° 158-P-591

PENSIONS POUR MALADIE

Le Secrétariat Général aux Anciens Combattants communique :

Les invalides au titres de la guerre 1914-1918 et des expéditions postérieures au 11 Novembre 1918 déclarées campagnes de guerre, en possession d'une pension pour maladie concédée à titre définitif à une date antérieure au 2 Septembre 1939, peuvent, jusqu'au 1er Septembre 1944 inclus, en demander la révision pour aggravation, même s'ils ont fait déjà l'objet d'une décision de rejet fondée sur la seule forclusion.

Les demandes doivent être adressées, avant le 2 Septembre 1944, au Médecin-Chef du Centre de Réforme du domicile, soit pour le Département du Nord : 28, rue d'Inkermann, à Lille.

LE BEURRE DES MINEURS

La Préfecture Régionale communique :

Il est rappelé aux commerçants habilités ponr la vente du beurre que le service des tickets

— Matières Grasses « chiffrés » 1 à 6 des cartes supplémentaires » M » des communes urbaines et rurales de mai représentant une ration de 550 grammes de beurre doit être assuré exclusivement par le S.A.H. (Service d'Approvisionnement des Houilléres).

En conséquence, ces tickets n'intéressent pas le commerce.

GROUPEMENT DES AMIS ANTIJUIFS

On nous communique :

« Les heures qui vont venir vont être décisives pour notre paye.

« Il importe donc que nos militents qui constituent les meilleurs éléments de la Nation, puisqu'ils ont compris le « Péril Juif », apportent tout leur concours à l'action d'épuration des Juifs et à la solution de la question Juive qui en sera la conséquence.

« Nous prions nos militants et sympathisants, au moment où nos services vont intensifier leur action d'être plus que jamais en liaison étroite avec nous

« Une première réunion d'information aura lieu le samedi 20 mai, à 16 h. 30, au siège, 17ter, rue Neuve, à Lille, où vous êtes priés de retirer les cartes avant cette date

Le premier sujet de la causerie sera : « De la nécessité pour tous les Juifs de porter l'Etoile Jaune ». — Pour le Comité directeur : L. GREGET ».

Sous la menace d'un revolver un employé est dépouillé de 85.000 fr. à Valenciennes

Une agression, dont nous n'avons pas parlé en son temps afin de ne pas entraver l'action de la Justice, a été commise le 28 avril à 16 h. à l'angle de la rue des Sports et de l'avenue de Reims vers 16 heures à Valenciennes.

Un employé : M. Pierre Parmentier, passait à cet endroit avec une serviette contenant la paie des ouvriers de l'entreprise qui l'emploie : 85.200 francs, quand il fut arrêté par deux individus dont l'un était armé d'un pistolet.

Sous la menace de l'arme, M. Parmentier fut obligé de remettre aux agresseurs la somme qu'il transportait. Leur coup fait, les individus s'éloignèrent rapidement. La police enquête activement.

Une conférence du Professeur Le Lorier, à l'Alliance Nationale contre la dépopulation

La Délégation régionale de l'Alliance Nationale avait invité les médecins, pharmaciens, sages-femmes, assistantes sociales, magistrats et représentants des forces de police de la région lilloise à assister à une conférence faite spécialement pour eux à l'Université de Lille par le Professeur Le Lorier, de la Faculté de Médecine de Paris, sur le sujet : « L'avortement, péril social et national ».

Cette conférence, placée sous le patronage du Collège Départemental de l'Ordre des Médecins et du Conseil Régional des Pharmaciens, fut présidée par M. Duez, Recteur de l'Université de Lille.

Présenté par M. le Professeur Leciercq, Doyen de la Faculté de Médecine, le Professeur Le Lorier fit une étude approfondie du fléau qui dévaste notre pays, le nombre des avortements atteignent plus de deux fois celui des naissances. Les remèdes préconisés sont : l'éducation morale, la démonstration des conséquences sur la santé de la femme, l'aide par les allocations prénatales, le concours de toutes les forces du pays en vue d'une répression impitoyable.

M. Edouard Leurent, Délégué régional de l'Alliance Nationale et M. le Recteur de l'Université remerciérent le conférencier et firent un vibrant appel pour que tous unissent leurs forces pour participer à cette lutte indispensable.

A l'issue de le conférence, M. Delteil, Directeur Général de l'Alliance Nationale, annonça que le Conseil d'Administration venait de décerner la grande médaille d'or de cette association au délégué régional du Nord, M. Leurent, pour son activité dans notre région au cours de l'année 1943.

En vous offrant le Soja, la nature a mis à votre disposition la plus extraordinaire source d'énergie vitale qui soit au monde.

Tous les principes reconstituants et revitalisants qui vous sont nécessaires, la farine de soja vous les fournit : azote, phosphore, calcium, magnésium, vitamines..., elle possède tout pour vous "ramonter" rapidement.

Prenez donc chaque jour une ration de DULSOJA, le premier et la plus riche aliment français à base de farine de soja.

DULSOJA
L'ALIMENT DE FORCE
LABORATOIRES DULFRANCE

Actualités Cinématographiques

C'est d'abord l'évocation de diverses cérémonies qui se déroulèrent à l'occasion du 1er Mai : Aux sinistrés de la région parisienne, la Milice distribue des vivres saisies chez les trafiquants ; à Montreuil, au cours d'une assemblée, on évoque les différents métiers ; pendant ce temps, à l'Hôtel de Ville de Paris, un solennel hommage est rendu aux cheminots tombés à leur poste ; de belle allure de présentation impeccable, le musique des chantiers de jeunesse défile aux Champs-Elysées ; au Palais de Chaillot, enfin, c'est le grand discours prononcé devant un auditoire nombreux par M. Marcel Déat, ministre du Travell et de le Solidarité Nationele.

La vie artistique : c'est l'inauguration du Salon des Artistes, manifestation d'Art qui a réuni une foie de plus de très bonnes œuvres.

Les ameteurs du noble art suivront avec intérêt le match de boxe qui opposa en un metch très disputé Thierry à Tison.

Pour terminer, c'est un véritable document historique qui nous est présenté, la bataille de Kowelé Pendant 21 jours, un groupe de soldats permit d'ettendre l'arrivée des troupellemends combattlt dens la ville encerclée ; leur farouche défense leur pea chargées de leur délivrance qui s'opéra trois semaines après le commencement de le bataille.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 mai 1944. — Soleil : Lever à 6 h. 21. Coucher à 21 h. 14.

Aujourd'hui : Saint-Désiré. — Demain : Saint-Grégoire.

***

SAINT-SAULVE.— Nous apprenons le décès de M. Jules SAUVET, Ingénieur I.D.N., Chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef en retraite des Usines de la Compagnie des Mines d'Anzine, survenue 146, rue Jean-Jaurès. Ses funérailles eurent lieu Lundi 3 Mai, à 11 heures, en l'église de Saint-Saulve (Nord). 31.375

TOURCOING

Pour vous abriter en cas de danger

Il est rappelé aux gardiens d'abris et de tranchées qu'en cas d'alerte, de jet de bombes ou de tir de D.C.A. ils ont le devoir absolu d'ouvrir les abris et tranchées dont ils ont la garde.

Le public est informé que les gardiens d'abris et de tranchées à qui il peut s'adresser sont les suivants :

Pour leas abrie publics : Appartements rue de la Bourgogne, caves toujoume ouvertes ; Amaurisse et Tassaux, 86, rue de Valmy ; M. MM. Amaurisse et Tassaux et le concierge ; Appartements, rue de la Croix-Rouge : Caves toujours ouvertes ; Etablissements Plamont, 115, rue du Chêne-Houpline ; M. Oscar Deschmacker, concierge ; Appartements rue de la Baille : Caves toujours ouvertes ; Moulin et Vernier, 125, rue de Roncq ; M. César Legley, concierge ; Etablissements Fr. Masurel, 21, rue de Wailly ; M. A. Roogbe, concierge ; Etablissements Lorthiois-Leurent, rue du P. Village, 36 ; M. Mahieu, concierge ; Eglise Sainte-Jeanne d'Arc, rue du P. Village, 68 ; M. Jean Baptiste, rues du Petit Village, 72 bis ; Bienfait-Lemaire, rue de Bapeaume ; M. Deleu, 67, rue d'Alsace ; Ets Paul Desurmont, rue de Menin, 72 ; M. Vandewiéle, concierge; Ecole des Beaux-Arts, entrée due de Gand ; M. Vincent, concierge de jour M. Vercoutère; Ecole des Beeux-Arts, entrée rue Bienfeisance ; Id. ; Baine municipaux, rue du Printempe: M. Vienne, concierge ; Institut Colbert, rue du Printempe ; M. Nys, concierge ; Ets Desurmont-Poilet, rue Sainte-Barbe ,49 ; M. Alfred Bondue, concierge ; Ets Christory et Fils, rue de Renaix ; M. Blanquart, concierge; Ets Pipo Frères, rue du Touquet, 70; M. Desneulin, concierge ; Ets Dassonville-Dubar, rue du Virotois, 20 ; M. Ed. Cau, concierge ; Ets L. et F. Motte Frères, rue des Plats, 248 ; M. Desmazières, rue des Plats, 249 b.; Cotonnière de l'Epine, rue de l'Epine ; M. Ed. Menet, concierge ; Vendeputte Fils et Co, rue P. et J. Dervaux ; M. Lallemond, rue Bouffiot, 18 ; Chocoleterie Meyers, rue du St-Ton-ton ; M. Debrebandère, concierge ; Trentesaux-Toulemonde, rue de Roubaix, 52 ; M. Blomme, concierge No 52 ; M. Verbrugge, concierge No 54 ; Chambre de Commerce, place Charles Roussel ; M. Dejonghe, 46, place Ch.-Roussel ; Ets L. et E. Delmaere, rue de Tournai ; M. Vanlierberghe (directeur), de jour ; M. Coudron, concierge, de nuit ; Pelgnege Lamon, rue du Sentier, 113 ; M. Derdy, concierge ; Ets Venoutryve, boulevard Descat, 1 ; Gerdien permanent ; Ets Deedene, 146, rue de Mouveux ; M. Dedeene (hebitation); Ets Lactelle, 123, rue du Flocon ; Houzet, 14 ,rue Ronsard ; Lycée de Tourcoing 80, boulevard Gambetta; (Gardien permanant).

Nous publierons dane notre prochein numéro, le liste des abrietranchées ainsi que celles des gardiens.

PLAINTE POUR VIOLENCES

Mme Martin, demeurant à la Bourgogne, appartement 75, a porté plainte à la police contre son mari qui lui aurait porté des coups.

C'EST DEFENDU

Pour avoir circulé à vélo sur un trottoir, M. Aimé Vandekerkove, 56, rue de Wattrelos, à Mouscron, a récolté un procès-verbal.

La campagne pour la vente du timbre antituberculeux

Cette année encore la Ville de Tourcoing s'est distinguée d'une façon toute particulière dans la campagne antituberculeuse.

Malgré les difficultés sans nombre de l'heure présente, la population tourquennoise a répondu généreusement à l'appel du Comité local.

Une somme de 213.555 fr. 20, produit des ventes de vignettes et des collectes a pu être versée au Comité départemental.

Cette somme est légèrement inférieure à celle recueillie l'an dernier. Mais rappelons qu'en 1943 la souscription de la Ville de Tourcoing représentait à elle seule le 1/10 de la collecte du département tout entier.

Le Comité local est heureux d'enregistrer à nouveau les magnifiques résultets de la campagne de 1944 et adresse à cette occasion ses remerciments à tous les souscripteurs.

Il souligne tout particulièrement l'effort fourni par le Chambre de Commerce (95.050 francs), les élèves des écoles (51.519 fr. 20), les équipes nationales qui ont collecté dans la ville une somme de 19.000 fr. les parroisses (13.652 fr. 70), la Caisse d'Epergne (10.000 fr.), les P.T.T. (8.556 fr.), les débitants de tabecs (3.165 fr.) et toutes les sociétés locales et groupements divers qui ont apporté leur contribution à l'œuvre et assuré ainsi la réussite de la campagne.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 7 au 8 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 13 à 6 h. 21.

LE CONCOURS DE L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

A l'occasion de la Fête des Mères l'Union des Familles nombreuses de Tourcoing et de ses cantons organise un concours entre tous les enfants de ses adhérents.

Le thème de ce concours est le suivant :

« La plus belle lettre d'un enfant à sa maman, à l'occasion de la Fête des Mères ».

Trois categories sont prévues : jusque 8 ans ; de 9 à 12 ans ; de 13 à 15 ans.

De nombreux prix récompenseront dans chaque catégorie les plus belles lettres qui seront retenues par le jury.

Le concours sera clôturé le lundi soir 22 Mai, à 19 heures.

Prendre tous renseignements aux permanences des sections ou au siège central, 38, rue de la Cloche.

LES COLIS DES PRISONNIERS

Le Comité d'assistance aux prisonniere de guerre prévient les familles qu'il continue la confection des colis de mai pour les prisonniers transformés en travailleurs.

Il avertira dès que le chemin de fer reprendra l'expédition des colis de prisonniers.

SERVICE PHARMACEUTIQUE

Pharmacieme de garde de jeur. — Jusqu'au lundi à 12 h. 30, MM. Triplet, rue St-Jacques ; Lecroart, 1 bis, rue de la Marlière.

Pharmacien de service d'urgence et de nuit pour la semaine (à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel): M. Lecroart, 1 bis, rue de la Marlière.

HEBERGEMENT DES SINISTRES SANS ABRI

Les propriétaires de locaux vacants, les personnes ayant conneissance de maisons ou appartements inoccupés ; les propriétaires ou locataires d'immeubles qui, bien qu'occupés, disposent de possibilités de logement par resserrement, sont invités à les signaler d'urgence à la Mairie, Bureau du Secrétariat, guichet 5.

Le Maire fait appel à la solidarité qui s'impose à tous pour venir en aide aux sinistrés sans abri et faire face aux situations qui pourraient se présenter. Il est persuadé qui nos concitoyens répondront généreusement à son eppel.

SECOURS EXCEPTIONNELS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES

Le paiement des secours exceptionnels aux habitants privés de ressources pour le mois d'Avril, aura lieu au Bureau de Bienfaisance, le lundi 8 Mai, de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, numéros pairs.

Les intéressés sont priés de respecter l'horaire ci-dessus. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

Sociétés et Comités

CRICK-SICKS. — En raison des évènements actuels et des graves conséquences qu'ils peuvent éventuellement entraîner ; étant données, en outre les difficultés presque insurmontables qu'éprouve notre Directeur, M. Ferand Lamy, pour venir de Paris la Commission des Crick-Sicks s'est vue dans l'obligation de suspendre, pour l'instant, le cours des répétitions. Elle en reprendra aussitôt que cesseront les circonstances qui en ont provoqué l'arrêt.

Elle est convaincu que les membres protecteurs et honoraires comprendront et voudront bien excuser cette décision imposée par la situation actuelle. Elle espère enfin qu'ils conserveront à la vieille société tourquennoise l'efectueuse confiance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Dubar rue de Constantine, 55 ; Daniel Maillet, rue de Bouvines, 111 ; Jean-Marie Ecrepont, rue de l'Amiral Courbet, 41, né rue Urseline, 68.

Publications. — Raoul Trécux, emp. à Armentières et Yvette Lelebvre, s. p., av. Alfred Lefrançois, 40 ; Alphonse Béghin, industriel, rue Gounod, 12 et Andrée Debetie, s. p., à Tourfiers ; Gaston Debouchère dénitiste, rue Fevan, 97 et Andrée Dhalluin, soigneuse, rue Favart, 113.

Décès. — Ambroisine Vandemme, 80 ans, ép. Pierre Demarière, dem. Saint-Foi-sur-Mer, décédée rue Ysor, 338 ; Clara Heddebaut, 73 ans, ép. Emmanuel Van Merrkerke, rue de Lille, 191.

APÉRITIFS - Toujours rationnés - En remplacement, nous expédions MARQUES
VINS LIQUOREUX consommables tous les jours, bars, cafés, hôtels. - Ecrire : Mathiessen, négociant, 4 bis, rue Farrère, BORDEAUX. 11.661

HALLUIN

UN HALLUINOIS EST RETIRÉ DE LA LYS

Nous avons signalé la disparition de M. Peul Lequenne, chimiste, âgé de 56 ans, domicilié rue de la Gare.

Les recherches effectuées à la suite de cette disparition, qui date du lundi 1er mai, ont permis de découvrir le corps de l'infortuné chimiste dans les eaux de la Lys, au lieu dit « Ham ».

Après les constatations légales, le corps a été ramené à son domicile.

On se perd en conjecture sur les motifs qui ont déterminé M. Lequenne à prendre cette funeste détermination. La situation actuelle et la séparation de son fils prisonnier evoient influencé son moral.

L'ACTIVITÉ DE LA DOUANE

Les services douaniers d'Halluin ont au cours du mois d'avril été particulièrement actifs en ce qui concerne les saisies faites au passage et les transactions intervenues. C'est ainsi que 280 affaires de contentieux se sont chiffrées par des transactions dont le montant total est de plus de 1.100.000 fr. au profit de l'Etat. Les saisies consistent principalement en tabac, 300 kilos ; chicorée, 800 kilos ; sel, 300 kilos ; plus d'une centaine de montres ; 114 kilos de parfumerie et 215 kilos de caoutchouc.

Distribution de plants. — Les adhérents du C. T. H. sont informés que les plants de choux frisés sont à enlever d'urgence à la permanence, 54, rue G.-Desmettre, à partir de mardi 9 mai.

Des plants de choux rouges, de tomates, de céleris et de poireaux seront également disponibles dans quelque semaines.

Excédents de versements sur contributions nationales. — Les personnes qui ont reçu un avis de dégrèvement sont evisées que le paiement des excédents de versements sur contributions nationales eurs lieu le mardi 9 mai, de 9 haures à midi et de 14 à 16 heures, pour les habitants des ruas ci-après :

Rues de l'Abattoir, de l'Alma, Anatole-France, d'Arcole, de l'Aviation d'Austerlitz, chemin de la Grand'-Ville, rues Basse, de Bousbecque, des Champs, du Docteur-Pierchon, Edgard-Quinet, Emile-Zola, de l'Est, de Flandre, du Forage, Française, Francis-de-Pressencé, des Frères-Ebert, Georges-Clémenceau, Georges-Guynemer, de la Gare, cité Corail, chemin, d'Eou.

Les intéressés devront se présenter personnellement, munis de leur carte d'identité et de l'evis de la direction.

Pharmacien de service. — Le lundi 8 mai, de 9 à 12 h, 30 : M. Desprez, rue de Lille, assurera le service.

Chiffre d'affaires et taxe locale. — La perception de ces taxes eure lieu à le mairie, salle de la Caisse d'épargne, le jeudi 11 mai, de 8 h. 30 à 11 heures, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L, et le vendredi 12 mai, aux mêmes heures, pour les eutres.

Bons de pantouflas. — Una distribution de bons de pantouflas est prévue, pour les familles de trois personnes et plus, aux jours et heures suivants et dans l'ordre numérique ci-après :

Mercredi 10 mai : de 8 h. 30 à 11 h. 30, numéros 1 à 2.500 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 2.501 à 5.000.

Jeudi 11 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 5.001 à 7.500 ; de 14 à 17 h. 30, de 7.501 à 10.000.

Vendredi 12 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 10.001 à 12.500 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 12.501 et plus.

Se munir de la carte textile de tous les membres du foyer.

Les familles d'une et deux personnes : inutile de se présenter.

RONCQ

VETEMENTS ET CHAUSSURES

Les distributions suivantes seront faites à la mairie, annexe bureau n° 2, aux jours indiqués, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.200 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros 1.201 à la fin :

Mardi 9 mai : Pour les bons de vêtements.

Mercredi 10 : Pour les bons de chaussures fantaisies hommes, femmes, cadets grandes fillettes au-dessus de 13 ans.

Jeudi 11 : Pour les bons de chaussures usage ville hommes, cadets grandes fillettes au-dessus de 13 ans

Pour ces trois distributions, consulter les affiches spéciales au bureaude ravitaillement face à la Bisculterie Loridan et au Pied-de-Bœuf, indiquant les numéros de cartes d'alimentation des demandes acceptées et des demandes refusées, les numéros ne figurant pas sur cette liste sont ajournés et seront servis lors de la prochaine distribution.

Vendredi12 : Pour les bons de pantoufles pour les personnes n'en ayant pas reçu depuis 6 mois. Il ne sera servi qu'un bon par famille de 1, 2, 3 ou 4 personnes et deux pour les familles de 5 personnes et plus.

Samedi 13 : Pour les bons usage travail et usage fatigue.

Les numéros de cartes d'alimentation des demandes acceptées pour ces genres seront affichés aux endroits ci-dessus indiqué courant de la semaine.

La présentation des cartes individuelles et de textile est indispensable pour le retrait de ces bons.

Les bons non réclamés aux jours indiqués ne seront plus servis par la suite.

Assistance aux vieillards. — Le palement des allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, assistance à la famille, assistance aux femmes en couches, aura lieu à la recette municipale, le mardi 9 mai, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Les bénéficiaires de ces diverses allocations sont priés de se munir de la carte d'identité.

Chiffre d'affaires et taxe locale. — Le perception de ces taxes eure lieu ce Mercredi 10 Mai, de 9 à 11 h., chez M. Suin, débitent de tebecs.

LINSELLES

Bons de chaussures. — Mercredi 10 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30, distribution de fiches en demande de bons de chaussures. Usage-Ville pour les enfente de 1 à 13 ans nés en mars et juin et possédant les lettres K.L. de la carte de vêtements. Se munir de la carte de textile des intéressés.

Les enfenta eyent obtenu un bon d'usage depuis moins d'un an ne pourront être servis.

MOUVAUX

Etat civil. — Publications : André Bouoquelet, coiffeur, 191, rue de Roubaix, et Raymonde Lust, remailleuse, 26, rue Guynemer, à Petite-Synthe, (Nord) ; Henri Seynhaeve, conducteur de machines, 34, rue des Champs, et Géline Six, doubleuse, 40, rue des Champs ; René Desurmont, instituteur, 83, rue de l'Epinette, et Simone Dematte, institutrice, 4, rue Monaigne, à Roubaix ; Henri Marescaux, commerçen (bonneterie), 619, rue de Gand, à Tourcoing, et Simone Cornard, infirmière, 4, rue de la Forgette.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol d'une roue d'entirpateur. — Une enquête est ouverte eur plainte de M. Leroy Georges, cnlitvateur, demeurant à Marcq-en-Barœul, 4, rue Jules-Guesde, pour vol d'une roue d'extirpateur, commis au cours de la nuit du 4 au 5 mai dans un champ situé rue Pierre-Becquet. Préjudice : 400 francs.

Vol de coke. — Ont été déférés au Parquet :

Monnier Henri, 24 ans électricien, demeurant à La Madeleine, 40, rue Saint-Joseph ; Monnier Marcel, 20 ans, journalier, demeurant à Marcq-en-Barœul, 8t, rue de l'Hermitage, pour vol et complicité de 50 kilos de coke commis au préjudice des Etablissements Corail, houiley, Clemenceau, à Marcq-en-Barœul.

Ce coke e été reirouvé à l'occasion d'une perquisition chez Monnier Marcel et il a été restitué à son propriétaire.

Coiffures. — La consultion enra lieu Mardi 9 Mai, de 16 à 17 h., au secteur rue J. Delcenserle, pour les quartiers de Ronges Barres, Croisé Laroche et Bulsson.

Etat civil. — Naissance : Mercelin Berton, rue Pierre Becquet, 55 ; Marc Lejosne, rue du Boolevard, 59 ; Michèle Landone, allée Gebriel, 111 ; Jeanne Bindault, av. de Verdun, 60.

Publications : Mercel Thibeut, cerssier, rue de Rouges Barres, Pont St Martin, 10 et Lucienne Landisheere, ep. à Mons-en-Barœul ; Edouard Keider, employé S. N. C. F. à La Madeleine et Marie Obettem, emballeuse, imp. Desjeepeul, 30 ; Albert Desdours, commerçent à Lomme et Sophie Picevet, s. p., rue de Rouges Berres, 383.

Décès : Berthe Pecq, 74 ans, rue J. Jaurès, 46 ; Constantin Ds Lenghe, Vve Verboeven, 74 ans, rue de Rouges Barres, 357

Les COMMANDES de CHARBON

A TOURCOING

La distribution des certes de charbon aux foyere domestiques aura lieu dans l'ordre suivant :

Cette distribution se fere contre remise de l'ancienne carte de charbon et eurpresentation de toutes les cartes individuelles d'alimentation des personnes constituant le foyer.

SECTEUR 1

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

Lundi 8 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Alexandre Ribot, Amiral Courbet, Anges, Archers et cours, Aristide Briand.

De 10 h. à 11 h. : Rues Belle Vue, Bienfaisance, Boule d'Or, Bus et cours Calvaire

De 11 h. à 11 h. 30 : Place Charles Roussel.

De 14 h. à 15 h. : Rues Carnot, Chantilly, Chenzy.

De 15 h. à 16 h. : Rues Château et cours, Cloche, Condorcet.

De 16 h. à 17 h. : Rues Delobel, Deeurmont, Docteur Demyn, Docteur Roux.

De 17 h. à 17 h. 30 : Rues Est, Faidherbe.

Mardi 9 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Fidèle Lehoucq, Gand, Girondins.

De 10 h. à 11 h. : Grand'Place, rues Gustave Delory, Gustave Dron.

De 11 h. à 11 h. 30 : Rues Halles, Havré.

De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Heze, Hôtel de Ville, Square Hôtel de Ville, Industrie.

De 15 h. à 16 h. : Rues Lac, Léon Salembien, Malcence, Menin.

De 16 h. à 17 h. : Place Miss Cavell, Motte, Moulin Fagot et cours.

De 17 h. à 17 h. 30 : Rue du Nord

Mercredi 10 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Nationale, Niot, Place Notre-Dame.

De 10 h. à 11 h. : Rues Pasteur, Paul Doumer, Poutrelns.

De 11 h à 11 h. 30 : Rue du Printemps.

De 14 h. 15 à 15 h. : Place Républque, rues Ste-Barbe, St-Henri, St-Jacques.

De 15 h. à 16 h. : Rues Thiere, Tournai, Turenne.

De 16 h. à 17 h. : Rues Ursulines, Verte, Place V. Hassebroucq.

De 17 h. à 17 h. 30 : Rue du Wailly.

SECTEUR 3

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

Lundi 8 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Creil, Collecteur, Croix-Rouge.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Dugusy-Trouin, Epine, Etudiants, Fauvettes, Général Bonnaud.

De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Guisnes, Haute.

De 15 h. à 16 h. : Rues Henri Carrée, Jeanne d'Arc, Jure, Lavoisier, Leere, Levant.

De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Merville, Moulin Fagot, Normandie, Orléans, Pontoise.

Mercredi 9 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rue des Plats et cours.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Renaix, Rome, St-Joseph, St-Omer, Séville.

De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Trois Pierres, Touquet, Triangle

De 15 h. à 16 h. : Rues Valmy, Vilrolois, Vosges.

De 16 h. à 17 h. 30 : Rue Winoc Chocquel.

Mercredi 10 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Aire, Augereau, Aurore, Belle Vue, Bouvines, Caire, Cembrai.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Capitaine Guynemer, Chaussée Berthelot, Chevalier Bayard, Commandant Driant.

SECTEUR 4

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

Lundi 8 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 Rues Alger, A. Testein et cours, Blanche, Bitche.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Beeu Leurier et cours, Buffon.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Bonne Nouvelle, Colbert.

De 14 h. 15 à 15 h. : Carrière Hage, Chaussée Berthelot, Chaussée Pierre Curie.

De 15 h. à 17 h. : Rue Chêne Houpline et cours.

De 17 h. à 17 h. 30 : Rue de la Croix Blanche et cours.

Mardi 9 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30. Rue de la Croix-Rouge.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Place de le Croix-Rouge, rues Denain, Fleurus et cours.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues La Fere, Général Drouot, Jepon, Jules Ferry, Laboureur et cours

De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Lamartine, Luxembourg.

De 15 h. à 16 h. : Rues Marengo, Nancy.

De 16 h. à 17 h. : Rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente et cours.

De 17 h. à 17 h. 30 : Rues Rembervillers, Rennes, Rouen, Toul.

SECTEUR 7

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer

Lundi 8 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Amiens, Arago, Arcole, Auber et cours.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Archimède, Athénes, Baille et appartements.

De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Basse, Beaumarchais, Carvin, Cassel, Cheptal, Clocher, Cronstadt, Cymbele.

De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Cl. Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix, Dupuytren et cours, Fénelon, Francis de Pressencé.

Mardi 9 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Chaussée Fernand Forest, Rue Gand et cours.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Houchard, Ingret, Isly, Jean-Bart.

De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Jenner, Jules Guesde, Kellermann, La Fontaine, La Pérouse, La Tour d'Auvergne.

De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Mâcon, Madagascar, Madrid, Malcense et cours, Mareichers, Milan.

Mercredi 10 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Montaigne, Moscou, Odessa, Phalempins, Place des Phalempins.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Pont Rompu, Prairie et cours, Racine et cours, Récolte, Riga.

De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Rivoli, Rossi, Rossini, St-Louis, St-Blaise. Appartements et cours.

De 16 h. à 17 h. 30 : Rues St-Pétersbourg, Souvenir, Tonkin, Turgot, Vélodrome, Vichy.

A MARCQ-EN-BARŒUL

L'inscription eure lieu pour les consommateurs na possédant pas le gaz et domicilités dans les rues énumérées ci-après :

Notre bureau 3, Allée Gabriel, est ouvert le matin seulement, de 8 h. à midi. Les retardataires que ne respecteront pas l'horaire indiqué, ne seront servis que le mois prochain.

Mardi 9 Mai, rue Deicenserie, 135 et 166 à la fin, rues E. Jacquet, Pilaterie jusque la voie ferrée.

Mercredi 10, rues Egalité, Petite Hollande, Allée Gabrie., rues Desmettre, Barœul, Delos.

Jeudi 11, rue du Boulevard.

Vendredi 12, Chemin du Vieau Gras, rues du Buisson et Cornobert.

Lundi 15, rue de Rouges-Barres, rue Reine Astrid

Mardi 16, rues Goureud, Curie, Calmette, Mangin, Maginot, Latéral.

Mercredi 17, rues Herrengerie, Chemin Vert, Chemin Noir, Moviart,

Lames GILLETTE
CELLES QU'ON PRÉFÈRE
BLUE GILLETTE BLADE
6 SHEETS 5 SHEETS
6 POUR 5 POUR
6 LES CINQ 17 LES DIX

Tribunal correctionnel de Lille

Le lait falsifié. — Marie-Louise Allerd, femme Houré, 35 ans, cultivatrice, à Avelin, hameau du Croquet, a falsifié son lait par un mouillage à 10 % et un écrémage à 30 %. 2 mois d'emprisonnement, 30.000 frs d'emende, 3 insertions et 500 frs de dommages-intérêts

Et les tickets ! Michel Verpoort, 78 ans, rue Cugnot, à Roubaix, a acheté de le roiellie à Esquelbecq et à Armèle, sans remettre de tickets : 3.000 francs sur opposition.

Violences. — 2.400 frs d'emende à Alois Dutil, 32 ans, chauffeur d'auto, à Hersaux, 31, rue Traversière, pour coups à Maurice Bnyle.

La blan d'autrui. — 8 mois sur opposition, à Joseph Adel, 32 ans, peintre en bâtiments, à Roubaix, pour vol de draps, de coupons de tissu et de laine, et préjudice de deux personnes.

Manœuvres criminelles. — Pour manœuvres criminelles, 5 ans d'emprisonnement, 50.000 francs d'emende, à Jeanne Six, veuve Loureau, domiciliée à Roubaix, interdiction lui est faite d'exercer la profession de sage-femme. Pour complicité, 6 mois et 2.000 francs d'amende, à Albert Délié, de Roubaix. Plusieurs femmes qui s'étaient prêtées à ces manœuvres, ont encouru 2 mois d'emprisonnement.

A propos de cartes de pain. — Huguette Petrot, 27 ans, couturière, rue de Cléry, à Paris, pour complicité du délit de fabrication et trafic de fausses cartes de pain en transportant des clichés destinés à l'impression de fausses cartes

Sur le route. — Albert Christieens, 37 ans, chauffeur, à Marquette, avait occasionné des blessures involontaires à la dame D'Hase, avec sa voiture automobile. 8 jours d'emprisonnement, 500 francs d'emende. La victime a obtenu une provision de 30.000 francs